



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 375

11 octobre 2013



Bougeons!

24^e ÉDITION DE LA NUIT DES SANS-ABRI

Le vendredi 18 octobre,
dès 18 h et jusqu'au petit matin!

Dans plus de 30 villes au Québec!

La Nuit des sans-abri est un mouvement de solidarité qui vise à sensibiliser la population du Québec à la réalité des personnes sans-abri. Chaque troisième vendredi d'octobre, la Nuit s'organise autour d'une vigile de solidarité nocturne, ponctuée d'animations de toutes sortes (musique, poésie, repas, etc.). Dans certaines villes, elle se termine au petit matin par le «Déjeuner des braves».

Cette vigile annuelle de douze heures réunit des citoyenNEs de toutes conditions, des organismes locaux, des représentantEs politiques, des artistes et surtout des centaines de jeunes qui vivent cette situation et se regroupent pour agir ensemble.

Pour plus d'informations ou pour savoir quelle forme prend l'évènement dans votre ville :

<http://nuitdessansabri.com/la-nuit-pres-de-chez-vous>

Pour lire les revendications de l'édition 2013 de la Nuit des sans-abri
<http://nuitdessansabri.com/propos-de-nous/revendications-2013>



Élections municipales

13 247 occasions de parler de pauvreté

Le Collectif invite les QuébécoisEs à profiter de la campagne électorale municipale pour questionner les candidatEs sur ce qu'ils et elles comptent faire pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et les préjugés s'ils et elles sont éluEs le 3 novembre prochain.

Cette année, 13 247 candidatEs font campagne pour accéder aux quelque 8000 postes de maires, mairesses, conseillers et conseillères, dans plus de 1100 municipalités du Québec. C'est donc 13 247 fois l'occasion de rappeler que la lutte à la pauvreté n'est pas gagnée!

La politique municipale, c'est le niveau politique où le contact avec les éluEs est le plus accessible. N'hésitez pas à les aborder si vous les croisez à l'épicerie, au parc ou sur la piste cyclable pour connaître leurs propositions en matière de lutte à la pauvreté et leur faire part de vos préoccupations! Plusieurs enjeux de lutte à la pauvreté sont intimement liés à leur pouvoir d'action.

Vous souhaitez des transports en commun plus accessibles et plus abordables? Plus de pistes cyclables? Plus de logements sociaux, moins de condos? Plus de parcs, de loisirs et de culture? Des plans d'aménagement urbain qui mettent les citoyenNEs au centre des préoccupations? Moins de recours aux partenariats publics-privés? Parlez de vos revendications aux candidatEs de votre municipalité! Prenez part au débat dès maintenant! Et le 3 novembre prochain, allez voter pour les candidatEs qui représentent le mieux vos aspirations!

Alors que plusieurs municipalités sont éclaboussées par des scandales de corruption et de collusion, il faut saisir l'occasion des élections municipales pour remettre les enjeux de justice sociale au premier plan. Il faut saisir les 13 247 opportunités de dire que nous voulons un Québec sans pauvreté, égalitaire et riche de tout son monde!

Pour en savoir plus sur les élections municipales au Québec

- *Petit guide pour mieux comprendre l'impact de la politique municipale dans nos vies* du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
www.mepacq.qc.ca
- **Coalition On vote contre la pauvreté à Montréal**
www.facebook.com/CoalitionOnVoteContreLaPauvreteAMontreal?fref=ts
- www.reseautablesfemmes.qc.ca
- www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca

Sommaire

17 octobre 2013 : des actions partout au Québec... page 2
Déclaration commune des membres du Collectif pages 2 et 3
Les communiqué de presse de la semaine... pages 4 à 6

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Des actions partout au Québec



Alma

- Distribution aux passantEs d'une assiette vide contenant un message. De 11h à 13h devant la Boîte à Bleuets (525, rue Sacré-Cœur ouest).

Bonaventure

- Lecture du Manifeste de la réalité, écrit en 2009, à la suite des Rendez-vous de la réalité. À 9 h au Forum ATI de la MRC de Bonaventure (107, avenue Grand-Pré).

Châteauguay

- Rencontre Châteauguaise! Discussions, micro ouvert et repas. De 15 h 30 à 20 h 30 au 200, Salaberry Nord.

Drummondville

- 5 à 7 dans l'édifice de la Marguerite au 255, rue Brock. Info : Nancy Lagacée au (819) 474-3223

Granby

- Marche créative à 15 h au parc Victoria suivie d'un cocktail au Centre culturel France Arbour (279, rue Principale). Info et réservations : Nicolas Luppens au (450) 378-0990

Hébertville

- Dîner collectif à l'organisme Les gens Oubliés d'Hébertville. Complet.

Magog

- Soirée de slam et de poésie! Au Centre communautaire à 18 h. Un repas sera offert aux participantEs. Info et réservations : (819) 868-0302. Contribution volontaire.

Montréal

- Manifestation de la Coalition « On vote contre la pauvreté à Montréal ». Rassemblement à 10 h au parc Émilie-Gamelin.
- Parade de tableaux vivants et soupe populaire. Départ à 18 h au coin des rues Christophe-Colomb et Fleury; arrivée au Centre Scalabrini (655, Sauriol Est, Ahuntsic).

Plessisville

- Buffet des inégalités, à 17 h 30 au Centre communautaire. 1745, rue Fournier. 10 \$ par personne. Info et réservations : Marie-Josée Lapointe au (819) 362-0066.

Québec

- Action théâtrale, marche pour la hausse des prestations d'aide sociale et soupe populaire. 11 h 30 sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Repentigny

- Repas de solidarité, chorale et marche aux flambeaux. Au Centre à Nous, Pavillon Richelieu (50, rue Thouin), de 17 h à 19 h 30.

Rimouski

- Discussion et musique en formule 5 à 7 au sous-sol de l'Église St-Robert. Soupe et bouchées seront servies.
- Soirée-bénéfice à 20 h 30 au profit d'En tout C.A.S. à la Coopérative de Solidarité Paradis (274, rue Michaud). Billets chez Audition Musik et à la Brasserie Le Bien, le Malt au coût de 8,00 \$ pour les étudiants et de 10,00 \$ pour les adultes.

Rouyn-Noranda

- Marche contre la pauvreté. Départ à 11 h 15 à la Place de la Citoyenneté, en face de l'Hôtel de ville suivie d'un dîner à la Ressourcerie (101, 11e rue).

Sherbrooke

- Soupe populaire au parc Blanchard. Rendez-vous devant le monument à midi!

Trois-Rivières

- La Soirée des Chamberland avec le groupe musical Trois-Quatre! À 19 h à la Corporation Spect'Arts, située dans l'ancienne église Ste-Cécile. 15 \$. Info et réservations : (819) 375-0021

Victoriaville

- Buffet des inégalités, le vendredi 18 octobre à 11 h 30. Au local 125 de la Place Rita-St-Pierre (59, rue Monfette). Gratuit. Info et réservations : (819) 758-3384

La Semaine gouvernementale de la solidarité et la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté arrivent à grands pas. Plusieurs régions du Québec se mobilisent et saisissent ce moment pour attirer l'attention de la population et des médias sur les enjeux entourant la pauvreté. Le Collectif vous propose un moyen simple de porter, à l'échelle du Québec, un message commun : lire la déclaration conçue à cette fin devant les gens qui se rassembleront pour souligner la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. La déclaration met de l'avant la revendication du Collectif concernant le rehaussement du revenu des plus pauvres à la hauteur de la mesure du panier de consommation (MPC).

Déclaration commune des membres du Collectif

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

- 17 octobre 2013 -

Pour que le Québec fasse mieux

À pareille date l'an passé, nous avons été des milliers à nous rassembler aux quatre coins du Québec, et de la planète, pour faire avancer nos sociétés vers un monde sans pauvreté.

Depuis, le gouvernement du Québec a amélioré, il est vrai, l'accessibilité à l'aide juridique. Toutefois, il a aussi choisi d'empirer les conditions de vie de milliers de personnes en situation de pauvreté, préférant appliquer des recettes néolibérales plutôt que d'assumer son devoir de solidarité.

Rappelons-nous : le gouvernement a non seulement augmenté les tarifs d'électricité, ce qui engendre des répercussions terribles pour les gens à faible revenu, mais il prévoit déjà les augmenter de nouveau.

Rappelons-nous la hausse des frais de scolarité!

Rappelons-nous la taxe santé!



Et surtout, rappelons-nous qu'il s'est attaqué directement au revenu de milliers de personnes assistées sociales, en coupant odieusement une allocation de 129 \$ aux familles qui ont un enfant de moins de 5 ans et en repoussant, tout aussi odieusement, l'admissibilité à cette même allocation de 55 à 58 ans.

D'ailleurs, la première ministre a récemment avoué que « l'effort » demandé « n'était peut-être pas nécessaire », et que ce n'était « peut-être pas la meilleure décision à prendre ». Mais dans ce cas, il ne fallait pas la prendre, cette décision! Nous avons été des milliers à le dire, à l'écrire et à le scander tout au long du printemps!

Cynique, ce gouvernement coupe le revenu des plus pauvres en leur promettant un peu plus d'argent. Mais combien de plus, pour qui et quand? L'annonce officielle se fait attendre... Encore une fois, on demande aux plus pauvres de s'armer de patience.

Dans le fond, au Québec, la pauvreté recule ou avance au gré des humeurs de nos gouvernements. Leurs discours sur la solidarité sont fréquents, mais jamais les mots n'ont pu remplir un frigo ni chauffer un logement.

Au Québec, 750 000 personnes ne couvrent pas leurs besoins de base. C'est d'argent dont elles ont besoin, pas de beaux discours! Le gouvernement du Québec promet depuis des mois un rehaussement du revenu des personnes seules. Il promet aussi de régler la question du détournement des pensions alimentaires. Dans un cas comme dans l'autre, il doit le faire maintenant.

Nous sommes des femmes et des hommes. Nous sommes aussi des personnes assistées sociales, des gestionnaires, des chômeurs, des travailleuses, des étudiants. Nous sommes des jeunes, ou des aînés. Nous sommes nés au Québec ou à l'étranger. Nous vivons toutes et tous ici, nous contribuons toutes et tous à cette société et nous exigeons que le Québec fasse mieux.

Nous demandons aujourd'hui à l'ensemble des éluEs d'assumer leurs responsabilités par rapport aux conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Parce que nous savons que l'élimination de la pauvreté passera par une solution politique.

Nous exhortons le gouvernement du Québec à rehausser le revenu des personnes les plus pauvres, à leur garantir un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation. Nous l'exhortons à le faire au nom de l'égalité en dignité et en droits.

Ce gouvernement fait de la solidarité un pilier de son discours. Qu'il en fasse un pilier de son action – pour que nous puissions un jour vivre, ensemble et autrement, dans un Québec sans pauvreté, égalitaire et riche de tout son monde.

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Bonifications au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
Pour éviter de répéter les erreurs du passé**

Québec, 9 octobre 2013 – À quelques jours de la Semaine de la solidarité (du 13 au 19 octobre), le Collectif pour un Québec sans pauvreté exhorte le gouvernement du Québec à investir autant d'énergie et de ressources pour éradiquer la pauvreté qu'il en a investi, lundi, dans sa nouvelle politique économique.

En août dernier, la première ministre du Québec, Pauline Marois, affirmait que l'action de son gouvernement allait reposer dans les prochains mois sur trois piliers, à savoir l'identité, la prospérité et la solidarité. Depuis, des annonces majeures ont été faites concernant l'identité et la prospérité. Pour ce qui est de la solidarité, une seule mesure a été annoncée jusqu'ici,

et c'est l'amélioration de l'admissibilité à l'aide juridique.

« La hausse du seuil d'admissibilité financière à l'aide juridique est en soi une bonne nouvelle. Par contre, le Collectif attend avec impatience les autres mesures relatives à la solidarité, et tout particulièrement celle qui doit porter sur l'amélioration du revenu des quelque 85 000 personnes assistées sociales vivant seules. Au lieu de faire de la solidarité un pilier de son discours, lequel ne change absolument rien aux conditions de vie pénibles dans lesquelles sont maintenues les personnes en situation de pauvreté, le gouvernement devrait en faire un pilier essentiel de son action », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

Des repères pour progresser

En juin 2010, le dévoilement du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale avait suscité colère et indignation, car il ne proposait aucune nouvelle mesure majeure visant l'élimination de la pauvreté. Ce plan avait été jugé inacceptable par le Collectif – mais aussi par le Parti Québécois, qui formait alors l'opposition officielle.

Pour éviter de répéter les erreurs du passé, le Collectif réitère l'importance d'orienter l'action gouvernementale, en matière de lutte à la pauvreté, à l'aide des cinq repères suivants :

1. Des protections publiques assurant à touTEs un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit 15 968 \$ par année (2012);
2. Un salaire minimum à 11,37 \$ l'heure (2012) et sa révision annuelle afin qu'une personne seule travaillant 40 heures par semaine sorte de la pauvreté;
3. Une réduction des inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches;
4. Des campagnes d'envergure visant à changer les mentalités et à contrer les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté;
5. Des services publics universels et de qualité, dont l'accès s'améliore de façon continue.



C'est d'ailleurs à la lumière de ces repères que le Collectif jugera de la valeur des bonifications apportées au plan d'action gouvernemental.

Pour faire une vraie différence

Avec sa nouvelle politique économique, le gouvernement du Québec vient d'annoncer des investissements de 2 milliards \$ sur quatre ans. Le Collectif s'attend donc à ce qu'il en fasse autant pour combattre la pauvreté. « En investissant la même somme que celle prévue pour stimuler la “rénovation verte”, c'est-à-dire 111,5 M\$, le Québec pourrait mettre fin au détournement des pensions alimentaires pendant trois ans. De même, avec un montant équivalent aux crédits d'impôt supplémentaires accordés aux entreprises, c'est-à-dire 708,8 M\$, il pourrait mettre fin à une mesure extrêmement discriminatoire et qui maintient dans la misère les plus pauvres de nos concitoyenNES, soit les catégories à l'aide sociale », de préciser M. Petitclerc.

Dans les prochaines semaines, le gouvernement du Québec aura une occasion en or de faire une différence marquante pour le million de QuébécoiSES vivant en situation de pauvreté. À quelques jours de la Journée internationale sur l'élimination de la pauvreté (17 octobre), et au nom des droits humains, le Collectif ne peut que l'inviter à ne pas la rater – une énième fois.

Modification du règlement d'aide sociale
Les prestations de deux personnes visées sur cinq auront finalement été coupées

QUÉBEC, le 10 octobre 2013 – Ce midi, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a publié des statistiques concernant l'abolition de l'allocation pour contraintes temporaires à l'emploi pour les personnes âgées de 55 à 57 ans et les couples avec un enfant de moins de cinq ans. Des statistiques navrantes qui confirment les prévisions les plus pessimistes.

Pour le Collectif, le pari de « n'échapper personne » en remplaçant une allocation universelle par une approche conditionnelle et basée sur le mérite a toujours représenté un pari difficile à tenir. Et effectivement, les données du MESS montrent que depuis le 1er juillet dernier, ce sont 1 886 personnes qui se sont appauvries par la faute du gouvernement.

« On parle ici de plusieurs centaines de couples et de personnes qui ont vu leur prestation coupée d'un montant de 129 \$ par mois. C'est énorme pour des gens qui se retrouvaient déjà avec un montant insuffisant pour vivre en santé. Puisque l'implantation des mesures n'est pas terminée, et que les résultats sont insatisfaisants, le gouvernement doit remettre en vigueur l'allocation de 129 \$ et maintenir les incitatifs à participer à une mesure d'employabilité », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

L'analyse des données du MESS laisse aussi penser qu'on dore la pilule. Car si on exclut des calculs les personnes dont les dossiers sont en traitement, de même que celles ayant effectué un retour en emploi (lesquelles auraient pris ce chemin, avec ou sans le soutien d'Emploi-Québec), c'est près de deux personnes visées par les modifications règlementaires sur cinq (38 %) qui ont vu leur allocation pour contraintes temporaires supprimée. « On ne veut pas jouer avec les chiffres du MESS, mais on doit reconnaître qu'il est très loin d'atteindre ses objectifs et que son interprétation des résultats est, pour le moins, questionnable » de renchérir M. Petitclerc.

Tout cela démontre que couper l'aide sociale n'était « peut-être pas la meilleure décision à prendre », comme l'a admis la première ministre Pauline Marois en entrevue au courant de l'été.



La publication de *La Soupe au caillou* est rendue possible grâce à la combativité de l'ensemble le mouvement québécois de lutte à la pauvreté.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca